ROLLANCOURT

Le Manoir de Courcelles

A l'extrêmité du territoire de Rollancourt, au-delà de Blingel et presque à Blangy-sur-Ternoise, un charmant petit manoir n'est guère facile à découvrir. Si le voyageur de la ligne Etaples-Arras l'aperçoit de son compartiment, à gauche, dans le sens Auchy-Blangy, l'usager de la route, par contre, l'ignore totalement. Ce manoir est situé au lieudit Courcelles ; c'est d'ailleurs son nom et il a rang de fief. Il appartint naguère aux Ledein, issus des Gargans par les Vainet comme on le verra plus loin.

L'éthymologie de Courcelles "Cortiscelle" signifie maison enclose ; ce hameau et la seigneurie à laquelle il appartenait faisaient partie sous l'ancien régime de la paroisse de Blangy, alors du diocèse de Boulogne

C'est le 19 décembre 1442 que Rasel Galbart acheta cette terre à Rasel Boutry, mais on trouve au cartulaire de Saint-Georges les noms de ceux qui bien antérieurement possédèrent cette terre. Il y est question d'un Hugues, fils d'Humfrid de Courcelle. En 1138, d'un Pierre de Courcelles et en 1164, à nouveau Hugues de Courcelles, deuxième de ce nom probablement. Anselin Galbart s'était allié à Marie Doutrémépuich. Le ménage eut 20 enfants dont François qui épousa Martine de la Personne d'où Artus Galbart. Celui-ci obtint sentence de noblesse le 3 avril 1599 et s'unit en premières noces à Catherine Denoyelle et en secondes noces à Françoise Servins. Une fille de ce second mariage, Anne-Jeanne Galbart épousa Jacques-Liévin Vainet, seigneur de Calemberg, capitaine d'infanterie au service du roi d'Espagne. Ce-

lui-ci était mort quand le 13 décembre 1667, Anne-Jeanne Galbart fit dénombrement de la terre de Courcelles au seigneur de Rollancourt.

C'est l'une des filles issue de ce mariage, Anne-Liévine, qui fit entrer les Gargan en possession de la seigneurie de Courcelles. Elle épousa le 11 février 1678, devant notaires à Bangy-sur-Ternoise et ensuite en l'église de cette paroisse, Christophe de Gargan. Celui-ci était né le 27 mai 1632 d'Antoine de Gargan, écuyer, né à Saint-Urin (diocèse de Paris) et de Florisse de France, fille de Jacques et de Noëlle d'Assonleville.

Christophe de Gargan était seigneur de Beaurepaire, à Febvin-Palfart depuis que son frère aîné Charles, entré dans les ordres, l'avait fait héritier de ce fief "en avancement d'hoirie". De nos jours on emploierait le terme "à fonds perdus".

Ainsi que je l'ai écrit plus haut Christophe de Gargan était capitaine d'infanterie au service du roi d'Espagne. Il embarqua à Ostende vers 1654 pour rejoindre la péninsule ibérique afin de se conformer aux ordres de "Sa Majesté Catholique", mais au cours de la traversée son navire fut capturé par les Anglais e. Christophe de Gargan emmené en Angleterre où il fut retenu prisonnier de guerre pendant plusieurs années.

En 1677, l'Artois étant rendue à la France par le traité des Pyrénées, Christophe de Gargan prêtait serment de fidélité à Louis XIV. L'année suivante, il épousait Anne-Liévine Vainet. En 1695 il dénombrait la terre de Courcelles comme seigneurie vicomtière et ceci lui donnait droit d'entrée aux Etats d'Artois.

Anne-Liévine Vainet devait hériter de sa grand-mère Catherine de Noyelles plusieurs terres situées dans la Flandre.

Christophe de Gargan décéda à Courcelles le 16 janvier 1716 et sa femme le 11 décembre 1737. Ils furent inhumés dans l'église de Blangy. On s'était aperçu après vingt-huit années de mariage qu'ils étaient parents à un degré prohibé (4e degré de consanguinité) sans qu'ils s'en fussent douté. Ce degré provenait de l'union d'un Galbart et d'une la Personne de Verloingt. Il fallut régulariser leur situation d'où une dispense de l'évêque de Boulogne en date du 11 mars 1706.

François-Joseph de Gargan, leur fils dit "de Beaurepaire", naquit à Courcelles le 28 avril 1680. Il était l'aîné de cinq enfants. Il fit l'acquisition des seigneuries d'Olphus et de Perrins dans les alentours de Fauquembergues et fut nommé grand bailly de la terre de Saint-Martin par commission du prince de Hainaut. Il était également gouverneur-capitaine et grand bailly des villages du comté de Fauquembergues pour le prince Lamoral de Ligne.

François de Gargan épousa à Humerœuille, le 30 novembre 1730, Madeleine-Henriette de Rune, fille d'Antoine de Rune, capitaine de cavalerie et de Madeleine de Rune. Celle-ci mourut avant son mari qui décéda à Courcelles le 13 janvier 1757 et fut inhumé dans l'église de Blangy.

Ils laissèrent pour héritière leur fils unique Aimable-Henriette de Gargan, née à Courcelles le 11 mai 1732. Elle mourut célibataire au château d'Humerœuille le 26 janvier 1759 à l'âge de 26 ans et on l'inhuma dans l'église de cette localité. Avec elle s'éteignit une branche des Gargan.

Sa succession passa en grande partie dans la famille de sa mère, plus particulièrement aux descendants de Yolande-Marguerite Vainet, fille de Charles, mort à Courcelles, le 3 août 1745, à l'âge de 56 ans et de Yolande-Louise Descorniquet, elle-même fille de Louis et de Marguerite Vainet. Celle-ci se remaria à Philippe Pecqueur.

L'héritage d'Amable-Marguerite de Gargan passa donc aux enfants de Marguerite Vainet qui avait épousé Louis Descorniquet, bailly de Blangy.

Outre la terre de Courcelles la succession comprenait le fief du Brulle, situé à proximité et dont la ferme existe encore. Il fut attribué à Jacques-François Descorniquet qui s'intitula seigneur du Brulle. Il mourut à Courcelles le 25 octobre 1765, à l'âge de 75 ans et la seigneurie du Brulle passa à sa sœur, Marie-Françoise Descorniquet, qui avait épousé à Blangy le 12 juin 1720 Jacques-Winoc Ledein, de la paroisse Saint-Martin de Bergues. Le ménage possédait déjà le manoir de Courcelles. Ils eurent deux fils : Charles-François, né le 3 mai 1721, qui entra dans les ordres et fut religieux Cordelier à Doullens et Louis-Joseph qui s'intitulait seigneur d'Olphus, autre fief provenant des Gargan comme on l'a vu plus haut.

Louis-Joseph Ledein épousa Marie-Antoinette Monel. Ayant hérité de la maison de Courcelles il dut soutenir pendant plusieurs années à Paris un procès qui se termina en 1791-1792. Il le perdit et en conséquence une grande partie de ses propriétés de Courcelles et la maison seigneuriale passa en d'autres mains.

Ce procès avait eu un précédent, Yolande Galbart d'une part et Isabelle Galbart d'autre part. Commencé le 12 mai 1672 il dura plus d'un siècle. Les premiers plaidants trépassèrent avant son issue : leurs héritiers prirent la relève !

Le 26 août 1790, Yolande-Pélagie Dutailly, "dame de Courcelles", cousine de Charlotte Ledein, décédait en la maison seigneuriale de Courcelles. Elle avait épousé à Rollancourt, le 25 avril 1783, Jean-Baptiste Huré, d'où un fils Benoît-Joseph-Gabriel, qui hérita du "château" de Courcelles. Il s'était uni à Marie-Antoinette Lescuyer, décédée à Courcelles, le 29 avril 1782.

Antoine Desgrousilliers, cousin et héritier de Marie-Antoinette Lescuyer, vendit le "château" de Courcelles et 74 ares de terre le 7 mars 1873 à Albert-Joseph Ledein-Courquin qui reprenait ainsi possession de la propriété familiale, mais cependant bien amoindrie. En 1895, M. et Mme Ledein-Courquin faisaient ériger près du manoir une chapelle dédiée à la sainte Trinité. Cette chapelle, qui n'avait aucun caractère, a été démolie récemment. Le manoir fut à nouveau vendu vers l'année 1920 par M. Albert-Joseph Ledein à M. Billot de Blangy-sur-Ternoise puis revendu par la suite au docteur Manoury, de la région lilloise, qui l'aliéna dernièrement au profit du docteur Clément de Saint-Pol.

Il est visible que le manoir de Courcelles a été construit en deux fois. La façade nord, vers la route, accuse une reprise très nette. Cette façade n'est d'ailleurs pas rectiligne et dévie légèrement vers le nord-est ; de plus, le soubassement en grés est à un niveau différent à partir de la reprise. La corniche

elle-même varie : tout d'abord en pierre moulurée dans la partie orientale puis en briques dès la reprise. D'ailleurs le sommet de la façade vers l'Occident est également en briques. Il est donc probable qu'à l'origine le manoir de Courcelles était de dimension très modeste. La partie la plus ancienne doit être celle qui dévie vers le nord-est. Elle existait avant 1619 car un graphiti, à hauteur d'homme, est à ce millésime. A l'origine il n'y avait aucune ouverture dans la façade nord. On y a percé une fenêtre après coup. Elle est sans caractère. Par contre, la partie que je crois un peu moins ancienne est dotée d'une petite fenêtre de la même époque que la construction ; elle est à encadrement mouluré.

La façade sud, vers le jardin est plus intéressante. Une haute tourelle en avant corps et de plan carré divise le manoir en deux parties. Elle est couverte d'un toit en bâtière et couronnée d'un petit pignon à pas de moineau percé d'un œil de bœuf. C'est cette tourelle qui donne au manoir un incontestable caractère d'originalité. Un cordon marque la séparation entre le sommet et le pignon. Elle est percée de nombreuses ouvertures dont une grande baie au rez-de-chaussée. Un cordon divise la façade en deux parties et contourne la tourelle pour former ensuite une archivolte légèrement déportée par rapport à l'axe de la fenêtre qu'elle surmonte. Cette partie a donc été remaniée. Une fenêtre semblable à celle de la façade nord est située à l'étage au-dessus de la porte d'entrée. Les autres ouvertures de ce même étage ont dû être modifiées. Une baie semblable à celle de la tourelle éclaire une pièce du rez-de-chaussée.

Les fenêtres de la partie opposée sont de dimensions moindres.

Le manoir de Courcelles, du moins dans sa partie la plus ancienne, a dû être construit par Artus Galbart qui vivait au début du XVII è siècle.

C'est maintenant une jolie maison de campagne dont on a respecté le caractère. A la belle saison elle se détache en clair dans le cadre de verdure qui domine la rive droite de la Ternoise et dans la plus belle partie de la vallée.

N.B. Je remercie Mmes Agez-Josse et Gosset-Josse, d'Hesdin qui ont bien voulu me communiquer la très intéressante généalogie des Gargan, le manoir de Courcelles ayant appartenu jadis aux Ledein leurs ancêtres maternels.